

59

Commission permanente

Séance du 8 avril 2024



Rapporteur : Mme MAINGUET-GRALL

49312

33 - Insertion

Soutien au projet de l'association Familles Actives au Centre social de Fougères - Le Printemps des Femmes et des Filles - FAST Insertion 2024

Le lundi 08 avril 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. CHENUT (pouvoir donné à Mme BILLARD), M. GUIDONI (pouvoir donné à M. PERRIN), M. MARTINS (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROUX (pouvoir donné à M. MARTIN), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h16.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu les délibérations de la Commission permanente en dates des 13 octobre 2020, 25 avril 2022 et 9 mai 2023 relatives à la participation du Département au titre du Fonds d'action sociale

territorialisée Insertion pour "Le Printemps des Femmes et des Filles" ;

Exposé :

"Le Printemps des Femmes et des Filles" est une manifestation citoyenne d'une dizaine de jours autour de la journée internationale du droit des femmes du 8 mars.

Chaque année depuis 2008, un collectif, constitué d'acteurs locaux de la Ville de Fougères, de Fougères Agglomération, d'associations, de citoyens, se réunit tout au long de l'année, pour faire avancer les débats et les idées, et ainsi aboutir à la construction d'une programmation socio culturelle diversifiée et orientée vers la thématique des droits des femmes.

La coordination de ce collectif et de ce projet est confiée à l'association Familles Actives au Centre social de Fougères.

Cette action a été organisée en partenariat avec la Ville de Fougères, Fougères Agglomération (médiathèque La Clairière, Galerie d'Art A. Bourgeois), l'Agence départementale du Pays de Fougères, le Café-concert Le Coquelicot, le GEM L'ApParté, le Groupe féministe fougerais, l'Office fougerais des personnes à la retraite, Amnesty International, Les Liseurs, Zoodoo Fougères Ouargaye, le Cinéma Le Club, la Page Blanche, Couleur Partage, ainsi que de nouveaux partenaires pour cette édition 2024, Plan International, Les Dévalideuses et l'Escale.

L'objectif général de cette manifestation est de promouvoir une action collective culturelle vectrice d'une réflexion partagée autour de la journée internationale des femmes.

Cette action s'est déclinée autour des objectifs opérationnels suivants : développer l'expression et l'engagement des associations culturelles locales, construire une programmation culturelle dynamique et nouvelle, animer l'expression et la participation des habitants autour de la journée internationale des femmes.

L'édition 2024 de l'évènement « Le Printemps des Femmes et des filles » s'est déroulée du 6 au 16 mars 2024 avec pour thème « Toutes différentes, toutes ensemble ». De nombreuses animations ont été proposées : projection-rencontres, expositions, témoignages, conférence, soirée-débat, concerts, initiation au rugby, arpentage littéraire.

Cette manifestation a bénéficié du soutien financier de la Ville de Fougères, de Familles Actives au Centre social, de Fougères Agglomération.

Ce projet s'inscrit dans les priorités départementales d'action en faveur de l'égalité des droits et des chances et du vivre ensemble.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une participation de 1 000 euros au bénéfice de Familles Actives au Centre social de Fougères sur un coût total de 7 074 euros.

Décide :

- d'attribuer une participation de 1 000 euros, au titre du fonds d'action sociale territorialisée insertion, à l'association Familles Actives au Centre social de Fougères pour le projet "Le Printemps des Femmes et des Filles", au titre de l'année 2024.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 10 avril 2024

ID : CP20242210

Pour extrait conforme